



HAL
open science

“ Punir et réparer. Main coupée, corps méhaigné et
Relève du Temps ”

Karin Ueltschi

► To cite this version:

Karin Ueltschi. “ Punir et réparer. Main coupée, corps méhaigné et Relève du Temps ”. Corps ravagés, corps outragés, de l’Antiquité au Moyen Âge, Université de Poitiers, Jan 2009, Poitiers, France. hal-04163856

HAL Id: hal-04163856

<https://hal.science/hal-04163856>

Submitted on 17 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« **Punir et réparer. Main coupée, corps méhaigné et Relève du Temps** », dans L. Bodiou, V. Mehl et M. Soria (dir.), *Corps ravagés, corps outragés, de l'Antiquité au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 89-102.

Un scénario mythique place au cœur de sa problématique un personnage royal dont une blessure rituelle matérialise la nécessité périodique d'une réinvestiture. La royauté est emblématique des forces cosmiques : du temps, de son vieillissement périodique et de sa nécessaire régénérescence, chaque printemps à nouveau, pour assurer sa survie et sa fertilité. Au moment où nous la saisissons, la royauté est malade : une blessure (chute, *coup félon*...) a rompu quelque chose. Cette blessure est à la fois sanction et signe de cette faute, volontiers matérialisée, dans les textes littéraires, par l'absence d'héritier. Elle amène l'ère de la *terre gaste*, mais également celle du désordre et de l'injustice, comme l'exprime en un condensé dramatique la mère de Perceval¹. Il faut que le roi *méhaigné* puisse guérir (ou être remplacé) pour que la roue du temps se remette en marche, que la terre redevienne fertile et que l'ordre soit à nouveau établi dans l'univers. C'est en particulier autour de la main coupée que dans la littérature médiévale ce scénario est activé. Sous-jacent à bien des trames narratives, il donne un sens aux textes comme au membre amputé lui-même qui le place au cœur d'un cycle de renouveau, à l'image de la côte d'Adam, petit fragment de son corps qui a donné naissance à Ève. La figure emblématique de la Manekine, du roman éponyme de Philippe de Rémi² nous servira de référence, et à travers elle toutes les variantes du conte de la fille aux mains coupées : l'amputation sacrificielle de la reine désormais *mehaignée* nous représente justement ce tribut qui conditionne le renouvellement du temps à travers le symbolisme de la purification et de la maternité, et que matérialise, en poésie, un couronnement royal.

I. LA BLESSURE

Ce scénario mythique se présente le plus souvent sous l'apparence logique du couple « crime et châtement » (qui rationalise en réalité le couple « vieillissement et régénérescence ») selon l'adage évangélique : « Si ta main droite entraîne ta chute, coupe-la et jette-la loin de toi » (Matt., 5, 29).

1. Châtiment et tribut

¹ Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal ou le Roman de Perceval*, éd. W. Roach, Genève, Droz, 1959, v. 4671-4682.

² Philippe de Rémi, *Le Roman de la Manekine*, éd. B.N. Sargent-Baur, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1999.

L'amputation de la main, la dislocation des membres en général semble de prime abord renvoyer à une logique d'échange rationnel : œil pour œil, dent pour dent en sont autant de variantes. Le principe de la « peine réflexive³ » semble assez répandu aussi bien dans le langage littéraire que dans une logique juridique : il s'agit de punir le coupable par là où il a péché. « On coupe la langue de celui qui s'est rendu coupable de lèse-majesté, comme dans le cas des sept frères, ou de blasphème, comme dans le cas du général séleucide Nicanor ; on coupe la main de celui qui a porté des coups, mutilation qui est aussi infligée au cadavre de Nicanor⁴ », lit-on dans les livres des Maccabées. Dans la *keure* d'Arques de 1469, on demande que « qui violemment coupera ou osterà membre à aultruy [perde] le poing ou paye soixante lb. au seigneur⁵ ». Mais c'est le vol qui est le crime le plus souvent sanctionné par l'amputation de la main :

Nota que si ung homme bat ung aultre moyennant quelque somme d'argent qu'on luy donne, celui qui prent l'argent sera pillorié à tout le moins, et s'il y a long aguet (*embuscade*) et navreure (*blessure*) qui emporte mehain (*mutilation*), ou qu'il soit enorme, il aura le poing coupé, et celui quy en a baillé l'argent perdra la moitié de son vaillant⁶.

La littérature reflète et amplifie cette signification. Dans la *Chanson de Roland*⁷, Olivier, *navré* à mort, tape aveuglément dans la presse et tranche « e piez e poinz » (v. 1969) dans un ultime sursaut de vie, animé par une immense rage de vengeance. Dans les *Merveilles de Rigomer*⁸, Lancelot coupe la main à un chevalier qui veut retenir impunément une jeune fille, et dans *Claris et Laris*⁹, une dramatique scène voit l'amputation du poing d'un mauvais esprit par le vaillant Laris.

La main coupée possède donc une forte valeur sacrificielle qui explique la dimension strictement punitive du motif, et qu'une confrontation à la mythologie germanique et celtique peut éclairer. Un membre coupé en effet peut être exigé, dans certaines croyances, comme rançon ou clef, en vue d'accéder à un endroit caché, sacré. Dans la sphère germanique, un

³ B. Ego, « God's Justice : The Motif of "Mirrored Punishment" in Second Maccabees », G. Xeravits et J. Zsengeller éd., *The Books of the Maccabees, Papers of the Second International Conference on the Deuterocanonical Books*, Supplements to the Study of Judaism, Leyde, Brill, 2007.

⁴ 2 Maccabées 15, 30-33. M.-F. Baslez, *Les persécutions dans l'Antiquité. Victimes, héros, martyrs*, Paris, Fayard, 2007, p. 154.

⁵ N. Gonthier, *Le châtement au Moyen Âge*, Rennes, P.U.R., 1998, p. 84 qui cite G. Espinas, *Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France des origines à la révolution*, Artois, I, Sirey, Paris, 1934, p. 252.

⁶ *Le Grand coutumier de France*, éd. Laboulaye et R. Dareste, Paris, 1868, p. 604, cité par N. Gonthier, *op. cit.*, p. 97.

⁷ *La Chanson de Roland*, éd. C. Segré, Genève, Droz, 2003.

⁸ *Les Merveilles de Rigomer*, éd. Förster, Dresden, Max Niemeyer, Halle (Gesellschaft für romanische Literatur, Band 19, 39), t.1 1908, t. 2 1915, v. 4365.

⁹ *Claris et Laris*, éd. Johann Alton, Tübingen, Bibliothek des Literarischen Vereins, Band CLXIX, 1884. Réimpression, Rodopi, Amsterdam, 1966, v. 2465 et sq.

« prix » était par exemple exigé pour obtenir l'autorisation de pénétrer dans l'enfer : à savoir la main droite ou le pied gauche, « d'où une coutume de déposer dans les cercueils des pieds et des mains en bois¹⁰. »

Mais cette valeur de tribut de l'amputation reçoit un autre éclairage encore dans les nombreux cas d'automutilation attestés en particulier dans la littérature, et qui mènent, sous le vernis rationnel du couple « crime vs châtement » sur la piste de notre problématique du temps à régénérer à travers la métaphore royale. Venons-en donc à la Manekine et rappelons schématiquement le conte de la fille aux mains coupées (Conte-type T 706¹¹) tel que Philippe de Rémi nous le transmet :

Une fille de roi se coupe la main¹² pour éviter de devenir l'épouse de son père qui la convoite en raison de sa parfaite ressemblance avec la défunte reine, parce qu'il veut doter son royaume d'une descendance. Devenue impropre à la fonction royale à cause de cette mutilation, elle doit échapper au père qui veut la tuer pour la punir de sa désobéissance. Elle s'enfuit sur une embarcation de fortune. De l'autre côté de la mer, recueillie par un prince, elle devient reine malgré sa mutilation et malgré le silence obstiné qu'elle oppose à toutes les questions posées sur son passé et son identité. Mais une méchante belle-mère décide sa perte. Lorsque la jeune reine accouche d'un beau garçon¹³, la marâtre annonce par lettre substituée à son fils absent que sa femme a enfanté un monstre ; grâce à un second échange de lettres, elle proclame ensuite que le roi ordonne la mise à mort de la reine et de sa progéniture. Une seconde fois, la jeune femme sans main s'enfuit à travers la mer avec son enfant. La vérité finale est établie grâce à la découverte de la main coupée, conservée miraculeusement dans l'estomac d'un poisson. Elle est ressoudée aussitôt au moignon. La reine retrouve son intégrité, le roi sa femme et son enfant, et la mauvaise femme meurt.

Voilà comment on pourrait traduire cette histoire : il était une fois un royaume qui avait perdu sa reine. Restaient seuls un vieux roi et sa fille. Les vassaux, inquiets de l'absence d'héritier mâle, poussèrent le roi à épouser sa propre fille pour pallier à ce manque. Projet endogamique donc traduit ici en inceste : c'est la « faute » ou « blessure » initiale constituant la rationalisation du sens mythique sous-jacent, celui de la vieillesse du temps, de la vieillesse de

¹⁰ P. Sébillot, *Les travaux publics et les mines dans les traditions et les superstitions de tous les pays*, Neuilly, Guy Durier, 1979, p.185.

¹¹ En suivant C. Roussel (*Contes de Geste au XIV^e siècle. Inspiration folklorique et écriture épique dans La Belle Hélène de Constantinople*, Genève, Droz, 1998, p. 23), on peut en donner la structure suivante : I. *La mutilation de l'héroïne* : l'héroïne a les mains coupées a) parce qu'elle ne veut pas épouser son père, b) parce que son père l'a vendue au diable, c) parce que sa belle-mère est jalouse d'elle, d) parce que sa belle-sœur l'a calomniée auprès de son frère. II. *Le mariage avec le roi* : un roi la trouve dans les bois (dans un jardin, dans une étable ou sur la mer) et l'épouse en dépit de sa mutilation. III. *L'épouse calomniée* : une seconde fois, elle est bannie, cette fois avec ses enfants parce que a) ses beaux-parents, ou b) son père, ou c) sa belle-sœur, ou d) le diable change(nt) une lettre adressée au roi. IV. *Les mains recouvrées* : a) par un miracle, dans la forêt, elle recouvre ses mains ; b) elle est rendue à son époux. Voir aussi P. Delarue, M.-L. Ténèze, *Le conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, t. II, T 706 : p. 618-632. Marie-Madeleine Castellani, *Du conte populaire à l'exemplum : « La Manekine » de Philippe de Beaumanoir*, thèse Paris III, Lille, s.d. (Centre d'Etudes médiévales et dialectales, Université de Lille III), p. 65 et sq.

¹² Ou le bras : cf. *La Belle Hélène de Constantinople*, éd. cit..

¹³ Ou de jumeaux : cf. *La Belle Hélène de Constantinople*.

la royauté qui comporte une menace de stérilité, de disette, de mort. Alors, la fille du roi se coupe la main, en surface pour échapper au tabou de l'inceste, et pour se rendre impropre à la fonction royale qui stipule que tout roi doit posséder un corps intègre¹⁴. Mais en même temps, cet acte sacrificiel est à l'origine de la restauration de la royauté, selon une logique longuement étudiée par Georges Dumézil et que Régis Boyer traduit par la formule suivante : la mutilation « crée l'office dont elle supprime l'organe¹⁵ ». Le sacrifice en appelle à la genèse, l'amputation à la régénération, en l'occurrence du royaume, de la maternité et fertilité, du Temps. Mais procédons par étapes : l'écriture mythique en effet isole les éléments composant le scénario qu'elle véhicule. Saisissons le moment initial où le Temps se fait vieux : la vieille reine est morte, la famine guette.

2. La terre gaste

Dans le sillage d'un personnage mutilé, on trouve volontiers le motif de la *terre gaste*, stérile, aride, infertile : le personnage légendaire de Brigitte, variante mythique de la Manekine, illustre ce cas : c'est en effet également une fille aux bras (ou mains selon les versions) coupés ; il ne s'agit pas ici d'une auto-mutilation mais du crime d'un mari jaloux, qui après avoir commis son forfait expose son épouse avec ses jumeaux dans la forêt. C'est alors que la terre devient *gaste* et désolée, aride et stérile. C'est l'hiver. Elle ne retrouvera sa verdure et sa sève, c'est-à-dire un nouveau printemps, qu'une fois la blessure réparée par un miracle¹⁶. Un autre exemple bien connu place le Roi *Mehaignié* (ou Roi Pêcheur) au cœur de la *gaste* forêt, habitée par une veuve dame, la mère de Perceval, qui dédouble donc par son veuvage même cette référence à la stérilité, et que le contexte social souligne : depuis la mort du bon roi Uterpandragon, dit-elle à son fils, tout va de mal en pis, les bons sont exilés et les méchants font régner l'injustice ; son propre mari, avant de mourir, tout comme le Roi Mehaignié lui-même, fut *parmi la jambe navrez*, et tomba à la suite de cette blessure dans une grande pauvreté¹⁷. « Sans signeur avoient esté Et maint yver et main esté ; Si eut entr'aus grans maltalens », lisons-nous dans *La Manekine* (v. 8147-8149). Ainsi, la fécondité et la paix d'un royaume sont tributaires du règne d'un bon roi, ce qui implique en particulier sa vigueur

¹⁴ « Vous savez que le roy ne puelit avoir femme s'elle n'a tous ses membres, seloncq vostre propre ordonnance. » *Le Roman en prose de la Manekine*, éd. H. Suchier d'après le manuscrit de Turin L IV. 5, in *Œuvres Poétiques de Philippe de Rémi, sire de Beaumanoir*, t. 1, p. 265-366, Paris, S.A.T.F., 1884, p. 290.

¹⁵ R. Boyer, « La dextre de Týr », dir. F. Jouan, A. Motte, *Mythe et Politique*, Paris, 1990, p. 36.

¹⁶ Voir au sujet de cette sainte C. Gaignebet, *Le Carnaval. Essais de mythologie populaire*, Paris, Payot, 1974, p. 105 ; D. Laurent, préface *La Manekine*, trad. Ch. Machello-Nizia, Paris, Éditions Stock, 1980, p. 20, n° 1 ; P. Delarue, M.-L. Tenèze, *Le conte populaire, op. cit.*, t. 2, p. 666 et sq. Voir aussi P. Delarue, « Le conte de 'Brigitte, la maman qui m'a pas fait, mais m'a nourri' », *Fabula*, 2 Bd., H. 3, Berlin, 1959, p. 254-264.

¹⁷ *Le Conte du Graal ou le Roman de Perceval*, v. 427-449.

physique ; l'irruption d'un *mehaign*, qui stigmatise donc une faute, compromet cet état et entraîne l'avènement de la *terre gaste*. Autrement dit, les rois, responsables de l'ordre des choses, à cause de leur péché (leur vieillesse, leur maladie, leur mort) ont entraîné la ruine du pays, et leurs dons surnaturels, d'ordinaire « destinés à procurer le bien-être du groupe tout entier¹⁸», deviennent inopérants.

Dans l'imagerie biblique il y a un lien symbolique fort entre la *manus arida* et la *terra arida* : la main sèche ou desséchée est une variante synonymique de la main coupée dans cette même dialectique « faute vs punition » (*manum aridam*, Marc, 3, 1 ; Matt, 12, 9 ; Luc, 6, 6). La *Légende dorée* reprendra fréquemment ce motif de la main ou du bras desséchés à cause d'un crime¹⁹. Ainsi donc, ce n'est certainement pas un hasard que le martyre d'un très grand nombre de saints consiste en une mutilation ou une amputation. Sa valeur rédemptrice dans la dialectique mort-résurrection est manifeste. Pour naître ou renaître, il faut payer quelque chose, donner une partie de soi. Le germe naît à partir d'une fleur morte, d'une graine décomposée.

II. « SI LE GRAIN NE MEURT.. . »

Tout se joue au moment où le mort descend aux enfers pour y ouvrir les portes et en libérer les occupants. Ce scénario de Pâques a été décliné par de multiples variantes. Les rituels de Carnaval ne fêtent pas autre chose que l'ouverture du ciel, la re-fécondation de la terre par des morts. Or, cette graine qui meurt pour renaître en plante nouvelle et intégrale a été symbolisée d'une manière originale dans notre littérature et notre ancienne langue.

1. Mandragore et *Maindegloire*

La langue médiévale pratique une fusion de *mandragora* latin d'origine grecque avec le mot « main », *manus*, fusion qui aboutit en ancien français au mot original *mandegloire*, à la fois « mandragore » et *main-de-gloire*. Cette fusion analogique stigmatise le lien entre la main et la silhouette humaine grâce à la thématique du gibet : si la main de gloire est une main de pendu ensorcelée, la mandragore est, elle, le produit du sperme du pendu, c'est pourquoi elle pousse avec prédilection au pied des gibets²⁰ ! L'« anatomie » de la mandragore l'a fait participer très tôt aux mythes des origines, tout particulièrement ceux qui concernent

¹⁸ M. Bloch, *Les Rois thaumaturges*, Strasbourg, 1924, rééd. Paris, Gallimard, 1983, p. 57 et 60.

¹⁹ J. de Voragine, *La Légende dorée*, éd. A. Boureau (dir.), Paris, Gallimard, « La Pléiade », 2004, p.ex. p. 304 ou p. 424.

l'émergence de l'homme. Selon un mythe kabbalistique, c'est Adam lui-même qui aurait donné naissance à la première mandragore ; pour le punir, après l'avoir chassé du Paradis, Dieu ne permit pas qu'il s'unît à Eve.

S'étant endormi et ayant le visage [d'Eve] fortement imprimé dans son imagination, il crut l'embrasser. Cette image amoureuse causa en lui le même effet que la véritable possession aurait pu produire de sorte que la semence féconde de ce premier père des hommes étant tombée en terre, il s'en forma une plante qui prit la figure humaine²¹.

Ainsi donc, à l'histoire d'amputation à travers le prélèvement d'une côte ayant présidé à la naissance d'Ève s'ajoute ou plutôt se superpose celle de la naissance du premier fils d'Adam qui est une mandragore ou *mandegloire* en ancien français, née de la terre nourricière, qui est une image alternative de la matrice.

Mais s'il est vrai que la croyance en « la divine maternité de la terre²² » est très ancienne et que les mythes agraires la consolident, cette terre maternelle, *genetrix*, a pour corollaire l'engloutissement, c'est-à-dire l'ensevelissement du corps mort, selon l'adage biblique que l'homme fait de terre doit retourner à la terre, résumant le cycle de la vie et du temps. « La terre devient berceau magique et bienfaisant²³ » et renvoie donc à la fois au ventre maternel en gestation, mais aussi à la chrysalide. G. Durand attire d'ailleurs l'attention sur le fait que *cimetière (koimêtêrion)* veut dire « chambre nuptiale²⁴ ».

Le rite de l'inhumation, pratiqué dans les civilisations agricoles et spécialement dans le bassin méditerranéen, est lié à la croyance en une survie larvée, doublement enclose dans l'immobilité du cadavre et la tranquillité du sépulcre, c'est pour cela que l'on prend soin du cadavre, qu'on l'entoure d'aliments et d'offrandes et qu'on l'inhume souvent dans la maison même des vivants²⁵.

Chez Philippe de Rémi, la symbolique du poisson nous fournit une clef supplémentaire pour déchiffrer ce scénario. Le poisson est un connecteur mythique en l'occurrence de la régénérescence et de la gestation ; en tant qu'image poétique, il constitue une clef d'interprétation.

²⁰ Pour une démonstration plus détaillée, le lecteur voudra bien se reporter au chapitre « Mandragore » de notre ouvrage, *La main coupée. Métonymie et mémoire mythique*, Paris, Champion, « Essais sur le Moyen Âge », à paraître fin 2009.

²¹ Barthélémy d'Herblot, *Bibliothèque orientale*, 1777, cité par A. Bouloumié, article « Mandragore », dir. P. Brunel, *Dictionnaire des mythes littéraires*, Paris, Éditions du Rocher, 1988.

²² Cf. G. Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Bordas / Dunod, (1969) 1984, p. 269 et sq.

²³ *Ibid.*, p. 270.

²⁴ *Ibid.*, p. 271.

²⁵ *Ibid.*, p. 271-272.

2. La guérison

Souvenons-nous : la main coupée de la Manekine tombe dans l'eau et est engloutie par un providentiel esturgeon qui passe par là et qui l'avale. Son estomac va conserver intacte cette main pendant sept an, jusqu'à ce que le temps soit accompli et que la re-soudure puisse opérer. C'est que le poisson est au cœur d'un réseau imaginaire véhiculant lui aussi l'idée d'animation de la créature (pensons à la fable moderne de *Pinocchio*). Support de greffon, le ventre du poisson, sa *mulete*, est écrin de conservation dans bon nombre de contes et légendes, tout comme il a été réceptacle de survie de Jonas. De très nombreuses légendes racontent des conservations, voire des gestations miraculeuses dans le ventre d'un poisson. Le poisson peut par exemple se régénérer lui-même comme nous l'apprend l'histoire de saint Corentin, vénéré tout particulièrement en Bretagne : Corentin pêchait chaque jour dans une fontaine un poisson dont il coupait une tranche, mais qui se reconstituait aussitôt ; le poisson restait donc toujours entier. Une variante de cette légende évoque un poisson que l'ermite sert à un roi et à sa suite, qui grossit tant qu'il parvient à nourrir tout le monde²⁶. Le poisson est donc une image de la mort-renaissance, c'est le symbole même de la résurrection : le Christ, qui apparaît volontiers comme pêcheur ou du moins comme adjuvant de pêcheurs, possède lui-même le symbole du poisson qu'étaie un jeu de mots ou plutôt de lettres à partir du grec *ichthus* qui constitue son idéogramme (ICHTUS, Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur : Jesu Kristus Theou Uios Sôter²⁷) ; ainsi le poisson deviendra-t-il le symbole des premiers chrétiens.

L'imaginaire mythique explicite ces *senefiances* à travers la figure du Roi des Poissons dans cette problématique : le conte-type AT n° 303 connaît de nombreuses variantes²⁸ et intéresse précisément la problématique de la fertilité, de la génération, de la vie donc. Dans la littérature médiévale, le Roi des Poissons constitue plus particulièrement ce qu'on pourrait appeler l'archétype de tous les magiciens et enchanteurs qui intervient pour mettre fin à la stérilité d'un couple, la plupart du temps en se substituant à celui qui aurait dû en être le père naturel ; c'est lui en particulier qui a pour mission de mettre un terme à une malédiction originelle que le motif de la *terre gaste* symbolise. L'action du Roi des Poissons constitue donc une alternative à la génération naturelle et renvoie à un engendrement divin.

²⁶ Bénédictins de Paris, *Vies des saints et des bienheureux*, Letouzey, 1959, t. 12, p. 383-387. Ph. Walter, *Perceval, le pêcheur et le Graal*, Paris, Imago, 2004, p. 234.

²⁷ La plus ancienne attestation de cet acrostiche remonte à Clément d'Alexandrie († 220) qui demande aux chrétiens de graver un poisson sur leur sceau en signe de reconnaissance (*Paedagog.*, III, IX). Voir aussi saint Augustin, *La Cité de Dieu*, in *Œuvres*, Desclée de Brouwer, 1960, t. 36, p. 557.

²⁸ Voir la thèse de Claudine Marc, *Le Fils du Roi des Poissons. Etude comparative du conte AT 303 et de récits médiévaux*, Université de Grenoble, janvier 2000.

En effet, de nombreux contes ayant pour cœur un poisson tissent leur trame narrative autour de cette notion de fécondité, parfois déclinée en richesse ou prospérité²⁹. Le poisson est parfois considéré comme un symbole de fécondité à cause de sa remarquable capacité de reproduction ; il est volontiers représenté comme allant par couple, ce qu'illustre le signe zodiacal des Poissons qui se place sur le calendrier juste avant l'équinoxe du printemps, dans la période du Carnaval et à la tradition du poisson d'avril qui marque l'ouverture du temps de printemps.

III. LA REVERDIE

C'est à Pâques, à Rome, que le miracle de la ressoudure de la main coupée au bras a lieu : la Manekine est guérie, sa royauté rétablie, l'héritier intronisé ; Jehan aura même par la suite deux frères et trois sœurs ! A Pâques, le Temps ressuscite, nouveau et vigoureux comme au premier jour de la Création. Ce scénario est signifié de multiples manières dans la littérature.

1. L'accoucheuse manchote

La figure de l'accoucheuse manchote en est un premier exemple, toujours à travers ce principe de l'écriture mythique qui dissocie les éléments qui composent sa trame. En l'occurrence, la manchote préside à la maternité : rappelons justement que « la mutilation crée l'office dont elle supprime l'organe ». Et lorsque l'enfant paraît, les mains sont en général restituées à la sage-femme. La tradition connaît deux variantes particulièrement parlantes de cette figure : Anastasie et Salomé. Anastasie, dont sainte Brigitte est la variante bretonne (elle est également connue sous un nom plus celtique, *Onnestase* ou *Onenne* dont l'histoire aurait été croisée avec celle de sainte Anastasie à qui Dioclétien fit arracher les mains et les pieds), est une fille sans mains qui aurait aidé la sainte Vierge à mettre au monde l'Enfant Jésus, comme nous le lisons par exemple dans *Huon de Bordeaux* :

Mon Dieu, toi qui ne mentis jamais, dit Huon,
Au moment de ta naissance de la Vierge Reine
À Bethléem, comme le rapporte l'Écriture,
Jésus-Christ, il n'y avait alors là pour accueillir votre corps,
Qu'une seule dame au visage très lumineux ;
Sainte Onestase s'appelait-elle, me semble-t-il ;
Elle était dépourvue de mains de naissance,

²⁹ Pensons au *Fischer und seine Frau*. La tradition slave est particulièrement riche en la matière. Cf. M. Khomtchenko-Réguron, « Dans l'eau, sous l'eau dans les croyances et les contes des Slaves et des peuples du Nord de la Russie », dir. D. James-Raoul et C. Thomasset, *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Age*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, p. 167-173.

Et ce sont ses moignons qui recevaient Dieu³⁰.

Mais le simple fait de toucher l'enfant divin provoque ce miracle que de belles mains aux longs doigts poussent à la manchote ! Il faut sans doute chercher l'origine de cette légende très répandue au Moyen Âge³¹ dans une variante de l'histoire qui se trouve dans l'Évangile apocryphe du Pseudo-Matthieu (VI^e siècle) ainsi que dans le proto-évangile de Jacques le Mineur (II^e siècle) : une sage-femme nommée Salomé est appelée pour assister la Vierge Marie lors de ses couches, mais elle arrive trop tard : l'enfant est déjà né. C'est alors qu'elle apprend que sa mère est vierge. Elle ne peut le croire et se met en devoir de le vérifier :

Et elle entra et fit un geste inconvenant, et Salomé vérifia sa nature. Et Salomé poussa un cri : « J'ai éprouvé le Dieu Vivant ! Et voici que ma main se détache de moi, consumée par un feu³² ! »

Sa main se consume donc au contact du miracle divin, en punition de son incrédulité, mais aussi parce qu'elle a touché ce qu'elle n'aurait jamais dû toucher, c'est-à-dire parce qu'elle a enfreint un interdit, un tabou absolu. Mais en langage mythique cela veut dire qu'une manchote aide une mère à accoucher d'un enfant qui renouvelle le temps et le monde, à accoucher du Rédempteur de tout l'univers. Ses mains justement, c'est le tribut à payer à la roue du temps, pour que jamais elle ne s'arrête de tourner, pour que jamais elle ne s'immobilise, pour que Pâques, immolation et la résurrection puisse avoir lieu. Le lien entre l'amputation de la main et la naissance de la vie est donc ici actualisé d'une manière particulièrement visible.

2. Carnaval ou la réinvestiture royale

La dimension calendaire et philologique sous-jacente à ce réseau symbolique le verrouille pour ainsi dire. On l'a dit, le signe des Poissons se place dans la période du Carnaval. Quant au nom même de la Manekine, toujours précédé de l'article défini chez Philippe de Rémi, il ne renvoie pas seulement à la « manchote » selon une étymologie

³⁰ « He ! Dix, dist Hues, qui onques ne mentis, Si vraiment, Sire, com te nasquis En Belleem, si com dist li Escris, De le Pucele, Roïne, Jhesucris, Il n'i ot feme por vostre cors tenir, Fors une dame qui ot moult cler le vis ; Sainte Onnestase ot a non, ce m'est vis ; N'ot eü mains depuis q'ele nasqui ; A ses moignons, Dix, fustes recoillis » (v. 1515-1523).

³¹ En dehors de la littérature d'inspiration religieuse (voir p. ex. la *Nativité Notre-Dame* de Gauthier de Coincy), et en dehors des textes ici analysés, on la trouve également dans *Le Chevalier au Cygne*, *Le Roman de la Violette*, et les *Aliscans*.

³² Papyrus Bodmer, V, éd. Dupont-Sommer, cité par D. Laurent, préface *La Manekine*, trad. Ch. Machello-Nizia, *op. cit.*, p. 17-18.

avancée notamment par Jean Wauquelin³³. Il renvoie également à travers la logique métonymique sous-tendant tout l'édifice imaginaire à la forme humaine toute entière. En tant que nom commun il est attesté en français pour la première fois au XV^e siècle avec le sens de « figurine³⁴ », prenant en charge le mot « ymaige » qui désigne jusqu'à là l'effigie d'un être. Or, *mannekjin* nous vient du moyen néerlandais (ou du flamand) et signifie « petit homme³⁵ ». Si on appelle de nos jours les poupées que l'on brûle sur les bûchers de Carnaval des « mannequins », n'est-ce pas grâce à notre héroïne dont une *ymaige* devait être immolés sur le bûcher de Carnaval, le dimanche des Brandons plus précisément. La Manekine, par son nom même, nous renvoie donc à la coutume qui sacrifie rituellement à l'époque de Mardi-Gras des *mannequins* pour signifier la fin de l'ancien temps et la renaissance de toute vie. L'investigation historique et anthropologique révèle que les mains coupées ou sacrifiées tout comme les mannequins immolés renvoient à des pratiques de sacrifices humains dans une logique de re-fertilisation de l'univers. César dans la *Guerre des Gaules* (XVI, 14) évoque par exemple une coutume allant dans ce sens. C'est à peu près au moment où s'allument les bûchers des *brandons* que l'on fête sainte Brigitte ; le 1^{er} février coïncide aussi avec l'*Imbolc* celtique, et c'est la veille de la Chandeleur. Grâce aux bûchers du Carnaval, le printemps peut donc renaître, on peut fêter Pâques.

Or, la ressoudure du moignon de la Manekine à son bras effectuée par le Pape à Pâques précisément ne signifie pas seulement le rétablissement de l'intégrité de notre héroïne ; c'est également un sacre et une réinvestiture puisque le couple royal se retrouve réunifié enfin avec son fils héritier. On peut rapprocher ce dénouement de l'histoire d'une version irlandaise de la légende du roi Marc aux oreilles de cheval que Béroul nous a transmise³⁶, le roi Echoid, qui possède lui aussi des oreilles équinnes. Dans cette légende, le rasage – euphémisme de l'amputation – joue un rôle central dans un rituel qui justement rappelle cette même réinvestiture royale qui redevient nécessaire de manière cyclique, tout comme une barbe et une chevelure doivent régulièrement être rasées et tondues. Le roi Echoid possède un barbier attitré en la personne d'un jeune homme de confiance, avec lequel il se

³³ « L'écriture dist que mancus c'est a dire homme qui n'a que une main et manca c'est une femme qui n'a que une main, et pource je vous mech a nom Manca qui sera a dire en Ronmant Manequine. » Jean Wauquelin, *Le Roman en prose de la Manekine*, éd. cit., t. 1, p. 265-366, Paris, S.A.T.F., 1884, p. 300.

³⁴ Il existe bien un mot « mannequin » attesté dès 1202, bâti lui aussi sur le moyen néerlandais *manne*, qui viendrait aussi d'un mot *mannekjin*, mais qui désigne un panier d'osier sous forme de hotte.

³⁵ C'est ce qu'actualise le nom d'un des symboles de la ville de Bruxelles, le Manneken-pis ou Menneke Pis, petite statue de bronze dont le nom apparaît pour la première fois dans un texte de 1451, qui est conservé dans les archives de la ville.

³⁶ « Li nains fu cort, la teste ot grose,/ Delivrement ont fait la fosse,/ Jusq'as espauls l'i ont mis./ 'Or escoutez, seignor marchis !/ Espine, a vos, non a vasal:/ Marc a orelles de cheval./ Bien ont oï le nain parler » (v. 1329-1335). Béroul, *Le Roman de Tristan, Poème du XII^e siècle*, éd. E. Muret, Paris, Champion, 1982.

retire dans une région déserte chaque fois que son chef doit être tondu, naturellement dans le but de cacher au monde son secret. Un échange de questions-réponses a alors rituellement lieu entre le roi et son barbier : « Ma tête est-elle belle et majestueuse après avoir été rasée de frais ? » demande le roi. « Elle est vraiment bien », répond le jeune homme³⁷. Il s'agit donc d'une réinvestiture royale rituelle (la tête a été rasée, coupée, puis « remise en place ») dont l'échange entre le roi et le barbier pourrait rendre compte. La réponse du barbier affirme que le roi est bien vivant et qu'il pourra donc réintégrer la société dont il s'était écarté le temps du « rite », et qu'il peut reprendre ses fonctions.

Ainsi donc prend sens le scénario de la mutilation et de la *Terre gaste*, derrière lequel il est vrai l'on peut pressentir le spectre « réel » de la disette, mais surtout, dans lequel la responsabilité royale est toujours engagée et signifiée dans le mythe à travers une blessure emblématique – la main coupée par exemple - qui punit le crime fondamental du roi : celui de vieillir, celui de ne pas être plus fort que le temps.

Chaque année, la nature mourait et ressuscitait : ainsi devait faire le roi. Toute chose, en quelques lustres, s'usait. Le souverain perdait ses forces et il fallait les lui redonner. Maintes civilisations ont connu ces cycles qui, sous un même règne, amenaient son trépas et sa résurrection symboliques³⁸.

La problématique de la fécondité ou de la restauration de la royauté, conditionnée par un sacrifice, est sous-jacente à tous les récits reproduisant la trame de la fille aux mains coupées, qu'on pourrait donc aussi bien appeler « de la reine mehaignée ». Reine et non pas roi : en effet, la fonction maternelle et proprement fertilisante est sans doute mieux mise en exergue, en mythe, par une figure féminine ; dans tous les contes du monde, c'est toujours le roi qui est vieux et c'est toujours sa fille qui doit être épousée par un héros. L'imaginaire mythique contribue donc à éclairer la nature profonde de la royauté, qui est sacrée car cosmique et perpétuelle. Au scénario littéraire de la Manekine (qui sera une reine et mère féconde) fait pendant le mythe de la survie miraculeuse du roi Arthur³⁹ (ou de Charlemagne⁴⁰, ou de Friedrich Rotbart⁴¹, ou de Charles Quint⁴² etc.) et la promesse de son retour, quand les

³⁷ G. Milin, *Le Roi Marc aux oreilles de cheval*, Genève, Droz, 1991, p. 49.

³⁸ J.-P. Roux, *Le roi. Mythes et symboles*, Paris, Fayard, 1995, p. 163.

³⁹ Ed. W. Roach, University of Pennsylvania Press, 1941, p. 277 (ms E).

⁴⁰ Cf. D. Boutet, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Champion, 1992, p. 295.

⁴¹ I. Gobry, *Frédéric Barberousse. Une épopée du Moyen Age*, Paris, Tallandier, 1997, p. 246.

⁴² *Deutsche Mythologie*, 2, p. 783 et sq. B. Kellner, *Grimms Mythen, Studien zum Mythosbegriff und seiner Anwendung in Jacob Grimms Deutscher Mythologie*, Frankfurt, Peter Lang, 1994, p. 118.

temps seront accomplis. En attendant, le roi Arthur blessé , malade est soigné par sa sœur Morgane dans l'Etna⁴³ , mais tous les ans à nouveau ses blessures se rouvrent comme si c'était là le prix à payer pour relancer la roue du temps et de la vie, à travers une humanité reconquise douloureusement chaque année à nouveau. Ainsi donc, le *mehaign* est aussi nécessaire que sa guérison, cercle éternel qui nous garantit la pérennité du siècle.

Karin Ueltschi

⁴³ C'est un étonnant poème latin, le *Draco Normannicus*, écrit entre 1167 et 1170 par Etienne de Rouen pour Henri II Plantagenêt qui développe, à la suite de Geoffroy de Montmouth et de Wace, cette histoire d'Arthur enlevé soit dans l'*Insula Avallonis*, ou *Fortunata*, ou *Pommorum*, où, soigné par Morgane, il attend son retour : « Saucius Arturus petit herbas inde sororis, Avallonis eas insula sacra tenet. Suscipit hic fratrem Morganis nympha perennis, Curat, alit, refovet, perpetuumque facit. » Cité par M. Delbouille, « Le *Draco normannicus*, source d'*Erec et Enide*, in *Mélanges de Langue et de Littérature médiévales offerts à Pierre Le Gentil*, Paris, SEDES, 1973, p. 194.